



RAPPORT DE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

SELON L'ANNEXE 6.2 DE L'ARRETE DE REFERENCE

Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments existants proposés à la vente en France métropolitaine

ETABLI LE MERCREDI 28 FEVRIER 2018

PROPRIETAIRE	ADRESSE DES LOCAUX VISITES
M. VOS Berry Les Cabanes 24510 PAUNAT	LOGEMENT 001 LES CABANES 24510 PAUNAT

REF DOSSIER : E-18-407



RESULTATS DPE

Frais annuels d'énergie : 3871.33 euro
Etiquette énergie : C
Etiquette GES : D

En raison du nombre de pièces non chauffées et/ou des températures de chauffage habituelles inférieures à des valeurs recommandées, selon les informations fournies par le propriétaire, les résultats du diagnostic sont sous-estimés et les étiquettes " énergie " et " climat " ne reflètent pas la performance énergétique réelle du bâtiment.

Certification diagnostic de performance énergétique : N°DTI/0710-065 délivré par SQI valide jusqu'au 14/10/2017

Fait à COULOUNIEIX-CHAMIERES

Le mercredi 28 février 2018

par Antoine Gallois



Ce rapport contient 9 pages indissociables et n'est utilisable qu'en original.

Edition en 1 exemplaires.

Siege Social : 200, Avenue Winston Churchill 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES. Tel : 05 53 09 77 43 Fax : 05 53 09 77 51. RCS PERIGUEUX
448 284 224

Capital : SARL au capital de 7700 euros. Code APE : 7120B. N° TVA Intracommunautaire: FR6444828422400020



Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

N° : 1824V2000474Q Valable jusqu'au : 27/02/2028 Type de bâtiment : Maison individuelle Année de construction : Avant 1948 Surface habitable : 450,00 m ² Adresse : Les Cabanes 24510 PAUNAT	Date : 28/02/2018 Date de visite : 28/02/2018 Diagnosticteur : Antoine Gallois 200, Avenue Winston Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES Numéro certification : DTI/0710-065 délivré par SQI Signature :
---	--

Propriétaire : Nom : M. Berry VOS Adresse : Les Cabanes - 24510 PAUNAT	Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :
---	---

Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des factures d'énergie des années 2015/2017

	Moyenne annuelle des consommations	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie dans l'unité d'origine	Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage				
Eau chaude sanitaire				
Refroidissement				
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSES	GPL : 2,99 t	GPL : 41193,00 kWh _{EF}	41193,00 kWh _{EP}	3871,33 € Abonnements compris

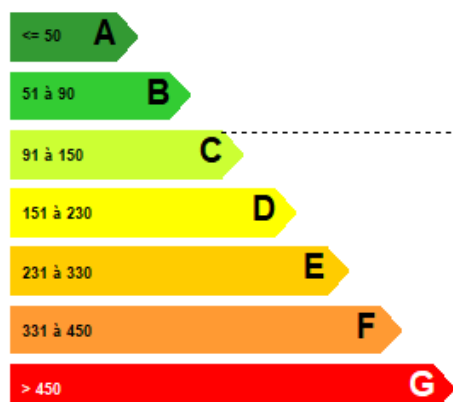
Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation réelle :	91,5 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions :	25,1 kg éqCO ₂ /m ² .an
------------------------------	--	-----------------------------------	---

sur la base d'estimations au logement

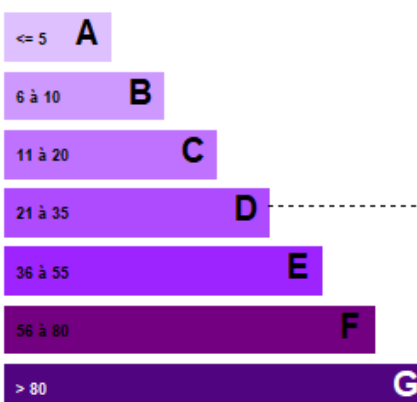
Logement économe



Logement

91,5
kWh_{EP}/m².an

Faible émission de GES



Logement

25,1
kgéqCO₂/m².an

Forte émission de GES



Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : - Mur en pierre de taille/moellons Ep 50cm non isolé	Système de chauffage : - Chaudière gaz standard depuis 2001	Système de production d'ECS : - Production ECS par générateur mixte (chauffage et ECS)
Toiture : - Type de plafond inconnu présence d'isolation inconnue	Emetteurs : - Radiateur HT avec robinet therm.	Système de ventilation : - VMC SF Auto réglable après 82
Menuiseries : - Fen.bat. bois simple vitrage(VNT) Avec ferm. - PF. avec soub. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Avec ferm. - PF. avec soub. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) argon 14mm Sans ferm. - PF. avec soub. bois double vitrage(VNT) argon 16mm Sans ferm. - PF. coul. bois double vitrage(VNT) argon 16mm Sans ferm. - Fen.bat. bois double vitrage(VNT) argon 16mm Sans ferm. - Porte en bois avec 30% à 60% de vitrage simple	Système de refroidissement :	
Plancher bas : - Plancher sur terre-plein	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		
Pourquoi un diagnostic - Pour informer le futur locataire ou acheteur ; - Pour comparer différents logements entre eux ; - Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Énergie finale et énergie primaire L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.	
Usages recensés Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.	Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.	
Constitution de l'étiquette énergie La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.	Énergies renouvelables Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.	

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussières ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).



Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Crédit d'impôt
Remplacement des fenêtres Remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres en double-vitrage peu émissif. Pour bénéficier du crédit d'impôt 2012, choisir des fenêtres avec $U_w \leq 1,4 \text{ W/m}^2\text{K}$ pour des menuiseries PVC, $U_w \leq 1,6 \text{ W/m}^2\text{K}$ pour des menuiseries en bois, $U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2\text{K}$ pour des menuiseries métalliques	30
Installation solaire A envisager si la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque	30
Chaudière à condensation au sol Les radiateurs doivent être adaptés au type de chaudière (type "chaleur douce") pour que le rendement soit optimum.	30

Commentaires :

En raison du nombre de pièces non chauffées et/ou des températures de chauffage habituelles inférieures à des valeurs recommandées, selon les informations fournies par le propriétaire, les résultats du diagnostic sont sous-estimés et les étiquettes " énergie " et " climat " ne reflètent pas la performance énergétique réelle du bâtiment.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <http://www.impots.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> ou <http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par:
SOCOTEC CERTIFICATION France

1 rue René Anjoly - 94250 GENTILLY

certification: DTI/0710-065 délivré par SQI

Assuré par ALLIANZ -

M. Jean-Jacques CASSADOUR
14 place André Maurois
24000 PERIGUEUX

N°: 55886375



ATTESTATION D'ASSURANCE

ATTESTATION D'ASSURANCE



- page no 1/2

M CASSADOUR JEAN-JACQUES

Votre Agent Général
14 PLACE ANDRE MAUROIS
BP 10003
24001 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05.53.08.62.25
Fax : 05.53.09.83.08
N° ORIAS : 07021436

SARL APG
200 AV WINSTON CHURCHILL
24660 COULOUNIEUX CHAMIER

Références à rappeler:
CODE : 400259
N° client Cie : 025668636

PERIGUEUX CEDEX, le 05 janvier 2018

Allianz Actif Pro

La Compagnie Allianz, dont le siège social est sis 1 cours Michelet - CS 30951 - 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX atteste que :

SARL APG

exerçant les activités suivantes de :

DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER REALISANT LES DIAGNOSTICS SUIVANTS : AMIANTE, PLOMB, TERMITES, RISQUES NATURELS, MINIERES & TECHNOLOGIQUES, ELECTRICITE, GAZ, PERFORMANCE ENERGETIQUE, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER REALISANT LES DIAGNOSTICS SUIVANTS : MESURAGE, HABITABILITE, ETAT PARASITAIRE, SECURITE PISCINES, ETAT DES LIEUX, CERTIFICAT DE DECENCE, RADON
DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER REALISANT LES DIAGNOSTICS SUIVANTS : ACCESSIBILITE HANDICAPES, DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE, AUDIT ENERGETIQUE

est titulaire d'un contrat Allianz Actif Pro N° 55886375, prévoyant les garanties suivantes:

GARANTIES

- Responsabilité Civile Exploitation
- Responsabilité Civile Professionnelle
- Défense Pénale et Recours suite à accident

La présente attestation est valable, sous réserves du paiement des cotisations, du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Elle ne saurait engager la Compagnie au-delà des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère et n'implique qu'une présomption de garantie conformément à l'article L.112-3 du Code des Assurances.

012459239 - 002215 - 7000015

Allianz Vie
Société anonyme au capital de 543.054.425 €
240 237 467 RCS Nanterre
N° TVA: FR88240234962

Allianz ARD
Société anonyme au capital de 59.057.200 €
542 110 297 RCS Nanterre
N° TVA: FR76542310297

Entreprises régies par le Code des assurances
cours Michelet - CS 30951
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE



Toute adjonction autre que les cachet et signature du Représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Jean-Jacques CASSADOUR
 Votre Agent Général
 Agent Général Allianz
 14 Place André Maurois
 L 13013
 13013 Aubert-Loup Cedex
 Tél : 05 50 08 52 25
 Email : JCASSADOUR@agents.allianz.fr
 ORIAS n° 07027456
 Siret : 432 038 173 00016 AP5 : 66222

02/20/2024 - 14:27:19 - amc1076

Allianz Vie
 Société anonyme au capital de 673.051.425 €
 310 731 962 RCS Nanterre
 N° TVA : FR38 340 234 902

Allianz IARD
 Société anonyme au capital de 931.967.200 €
 542 110 291 RCS Nanterre
 N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code de Commerce
 1 cours Michelet - CS 30051
 92075 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr



ATTESTATION D'INDEPENDANCE

Je soussigné, **Antoine Gallois**,

Atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité ainsi qu'à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à mes services, ni avec aucune entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'a été demandé d'établir l'un des document du DDT (dossier de diagnostics techniques),

Atteste disposer des moyens tant en matériel qu'en ressource humaine nécessaires à l'établissement des documents du DDT (dossier de diagnostics techniques).

Fait à Périgueux, le mercredi 28 février 2018

Antoine Gallois